

# BIENVENUE À / WELCOME TO



## LÉGENDE / LEGEND

Saisonnier 3 serv. 30 amp. <i>Seasonal 3 serv. 30 amp.</i>	Voyageur 2 serv. 30 amp.	Hockey	Terrain de jeux Playground	Restaurant	Trampoline	Spa
Saisonnier 3 serv. 30 amp. -Bord de l'eau <i>Seasonal 3 serv. 30 amp. -Waterfront</i>	Voyageur 3 serv. 30 amp.	Fers Horseshoes	Recyclage Recycling	Jeux d'eau Splash Pad	Toilette Washrooms	
Saisonnier 3 serv. 50 amp. <i>Seasonal 3 serv. 50 amp.</i>	Voyageur 3 serv. 50 amp.	Buanderie Laundry	Pétanque Bowling	Piscine Swimming	Dépôt déchets Garbage	
Saisonnier 3 serv. 50amp.- Premium <i>Seasonal 3 serv. 50amp.- Premium</i>	Chalet à louer	Accueil Office	Salle Communautaire Recreation Hall	Jeu de palet Shuffleboard	Football Soccer	



No du site /  
Your Site #:

Date de départ /  
Check-out:

Mot de passe Wi-Fi /  
Wi-Fi Password:

500 rue St-Pierre, St-Roch-de-Richelieu, QC JOL 2M0

DomaineDesErables@Parkbridge.com

(581) 200-5141

# Un Camping VR et chalets Domaine des Érables

## Politique d'annulation

### VR Voyageurs/Tente

Si le campeur donne un préavis de plus de 7 jours, des frais d'administration de 20 \$ (plus les taxes applicables) seront facturés. Toute annulation dans un préavis de moins de 7 jours entraînera la perte, pour le campeur, du dépôt initial.

### Cabines

Si le campeur donne un préavis de plus de 14 jours, des frais d'administration de 20 \$ (plus les taxes applicables) seront facturés. Toute annulation dans un préavis de moins de 14 jours entraînera la perte, pour le campeur, du dépôt initial.

## Règlements

- La vitesse maximale est de 10km/h sur le site en tout temps. Si ceci n'est pas respecté, la circulation dans le camping en voiture ou voiturette sera refusée.
- Voici les heures d'arrivée et départ
- Le couvre-feu est de 23h à 8h. SVP respectez vos voisins.
- Interdit de circuler en vélo après le coucher du soleil.
- Les contenants en verre sont interdits à l'extérieur de vos sites.
- Les animaux doivent être tenus en laisse, sous surveillance et les propriétaires sont responsables de ramasser après eux. L'accès aux lieux publics est interdit.
- Les 'beignes sanitaire' sont obligatoires pour les VR qui se branchent aux égouts. Disponible à l'accueil.
- Tous les visiteurs doivent s'enregistrer à l'accueil dès leur arrivée et payer les frais d'entrée. Ceux-ci doivent se stationner sur le site des gens qu'ils visitent ou dans le stationnement à l'entrée.



### Site voyageur:

Arrivée 13h00 / Départ 12h00

### Prêt à camper - Chalets et/ou Cabines:

Arrivée 16h00 / Départ 11h00

- Les feux de camp sont permis dans les ronds de feux et doivent être raisonnables, pas de gros feux.
- Vous devez vous enregistrer à l'accueil avec une pièce d'identité pour la pêche. Tarif par poisson pêché, aucune remise à l'eau.
- Les parents sont responsables de surveiller leurs enfants, particulièrement dans les salles de bains et à la piscine.
- La baignade est permise seulement quand il y a un(e) sauveteur(e) présent(e)
- Les déchets et le recyclage doivent être déposés dans les conteneurs appropriés derrière le bâtiment du garage.
- Il n'est pas permis de laver un véhicule sur un terrain les fins de semaine.
- SVP respectez les lieux et l'environnement, pas de vandalisme.
- Vous pouvez vous procurer une carte d'accès au coût de \$25 (remboursable au départ) pour entrer et sortir du camping en dehors des heures d'ouverture de l'accueil.
- L'administration du camping ne peut être tenue responsable des dommages, blessures ou pertes par accident, feu ou vol.

## Loi sur le tabac au Québec

- Il est interdit de fumer et de vapoter du tabac dans les aires de jeux, à l'intérieur des établissements et à moins de 9 mètres de toute porte, prise d'air ou fenêtre qui s'ouvre.
- Il est interdit de fumer et de vapoter du cannabis sur le site du camping quoi ce soit sur le site loué ou ailleurs.

En effectuant cette réservation, vous reconnaissez et convenez que Domaine des Érables, à sa seule discrétion et dans toute la mesure permise par le droit applicable, peut refuser de fournir un service ou annuler toute réservation actuelle ou future (y compris des réservations faites selon des périodes de réservation différentes) à tout moment, avec ou sans préavis, et avec ou sans justification. Nous n'annulons pas et ne refusons pas de fournir un service pour des raisons interdites par la loi.

Si nous annulons une réservation pour une autre raison qu'un manquement de votre part à nos règles ou modalités, nous rembourserons les montants que vous avez payés pour le séjour annulé. Si nous annulons une réservation en raison d'un manquement de votre part (y compris une conduite dangereuse, perturbatrice ou abusive, un défaut de paiement, une fausse déclaration ou une violation des règles du terrain de camping), les remboursements (le cas échéant) seront traités conformément à notre politique de remboursement affichée, et il est possible que nous réduisions le montant des remboursements pour couvrir des frais, des dommages ou des coûts.

### AVIS AUX UTILISATEURS DES INSTALLATIONS DE PROPRIÉTÉ ACCEPTATION DES RISQUES ET EXONÉRATION ET RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT - Ces conditions affecteront vos droits juridiques.

« Activités » dénotera, sans limitation, toutes activités associées ou liées aux sports nautiques, au camping avec véhicule récréatif, aux randonnées pédestres, à la pêche et à toutes activités récréatives offertes par Parkbridge Lifestyle Communities Inc. ou n'importe quelles de ses associations bénévoles ou communautaires (dénommées collectivement « Parkbridge »), y compris la formation et l'enseignement, ainsi que, mais sans s'y limiter à l'usage des structures de jeu, lieux de pique-nique, champs, terrains sportifs, plages, lacs, lacs artificiels, piscines, parcs, pistes, sentiers, chemins, terrains et stationnements.

« Propriété » dénotera, sans limitation, tous locaux, terres, bâtiments, installations, structures de jeu, champs, terrains sportifs, plages, lacs, lacs artificiels, piscines, parcs, pistes, sentiers, routes, terrains et stationnements et équipement appartenant ou loué par Parkbridge.

En considération que Parkbridge permet à l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ sur sa Propriété d'utiliser et bénéficier de la Propriété et participer aux Activités, l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ donne son consentement aux suivantes :

1. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ ASSUME ET ACCEPTE, SANS LIMITATION, TOUS LES RISQUES ET LES DANGERS liés à l'utilisation de l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ et de l'appréciation de la Propriété et de la participation à toutes Activités.
2. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ ASSUME TOUTE LA RESPONSABILITÉ à comprendre et suivre les règles et les pratiques sécuritaires liées à l'utilisation et l'appréciation de la Propriété, la participation à toutes Activités et pour sa propre sécurité personnelle.
3. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ RENONCE À TOUTES RÉCLAMATIONS qu'il ou elle a ou pourrait avoir dans l'avenir envers Parkbridge et sa société mère, ses filiales ou ses entités affiliées et leurs directeurs respectifs, officiers, employés, agents, bénévoles, entrepreneurs et ayants droit résultant de ou lié, directement ou indirectement, à la présence de l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ, ou à l'usage et l'appréciation de la Propriété de Parkbridge par ce dernier et la présence de l'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ, ou la participation, à toutes Activités.
4. L'UTILISATEUR DE PROPRIÉTÉ LIBÈRE Parkbridge de toute responsabilité de perte, dommage, blessure ou frais qu'il ou elle peut subir ou encourir en raison de sa présence à, ou l'utilisation et l'appréciation de, la Propriété et la présence, ou la participation à, toutes Activités, en raison de quelque cause que ce soit, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT OU L'INFRACTION DE TOUT DEVOIR STATUTAIRE DE SOIN, Y INCLUT TOUTE OBLIGATION DE DILIGENCE EN VERTU DE LA LÉGISLATION DE RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS APPLICABLES DE LA PART DE PARKBRIDGE, OU AUTRES PARTICIPANTS OU TOUTE AUTRE PERSONNE.

Facebook: @CampingsParkbridgeQuébec  
Instagram: @campingsparkbridgequebec



Parkbridge